

	Assemblée Générale Extraordinaire Compte-rendu	
	jeudi 16 avril 2009	Salle du Mas-Rome

Membres du comité directeur présents à l'AG

- Michel Bonnaud,
- Albert Herry,
- Maïna Quartier,
- Stéphane Roby,
- Martine Canac,
- Éric Jacquemain,
- Gérard Rainaud,
- Céline Véréout,
- Nelly Cartelier,
- Christiane Jaussein,
- Isabelle Ribeiro,
- Michel Vidal,

Adhérents

42 adhérents présents et 65 pouvoirs donnés soit 107 personnes adhérentes, le quorum est atteint (293 adhérents au jour de l'AGE).

Résultat du vote

Le Président rappelle que les membres non sortants sont les suivants : François Carmantrand, Grégory Gabard, Bruno Gauthier, Gérard Rainaud, Christian Rejaud, Stéphane Roby, Michel Vidal.

Il rappelle également que le nombre de membres au comité directeur est de 15 adhérents et que 8 postes étaient donc à pourvoir pour renouveler le tiers sortant du comité directeur et combler la vacance des autres tiers.

Il indique les résultats du vote. Pour cela, il précise que les candidats qui ont été élus sont les suivants, par ordre du nombre de voix : Martine Canac, Céline Véréout, Maïna Quartier, Isabelle Ribeiro, Vincent Houillon, Nelly Cartelier, Michel Bonnaud, Christiane Jaussein.

Remarques des adhérents et échanges sur ce sujet

- certains retraités ont reçu le matériel de vote seulement le samedi avant la date limite de vote (qui était le lundi 30 mars 2009). Christiane Jaussein propose que, durant sa permanence, elle fasse les envois à destination des retraités, en timbrant les courriers et les déposant dans un bureau de Poste.
- le sigle des services et unités d'où proviennent les candidats n'est pas suffisant. En effet, les sigles ne sont pas compréhensibles par tous et ne permettent pas de se donner une idée précise des candidats.

A propos des nouveaux statuts

Le Président rappelle que les statuts qui vont être votés ont été présentés aux adhérents à l'Assemblée Générale ordinaire du 17 mars 2009.

Martine Canac annonce les modifications par rapport aux anciens statuts, d'une part la possibilité de tenir une seconde assemblée générale 1h après une première assemblée générale où le quorum n'aurait pas été atteint ; d'autre part, la modification de l'âge des ayants droit (25 ans au lieu de 20 ans). Isabelle Ribeiro indique que les membres extérieurs au ministère acquièrent des droits grâce aux nouveaux statuts.

Le Président propose que le comité directeur initialement composé de 15 membres passe à 18 membres compte-tenu du nombre croissant d'adhérents, presque 300 à ce jour, et du travail qui en découle. Il

A.S.C.E.E. 87

Bureau OB41 (Pastel) - 05 55 12 93 77

Dde87.ascee.Association.i@equipement.gouv.fr

intranet : http://intra.dre-limousin.i2/rubrique.php3?id_rubrique=26

internet : http://www.fnascee.org/rubrique.php3?id_rubrique=179

annonce les éventuels 3 suivants, dans l'ordre du résultat du vote, qui intégreraient le comité directeur si la modification est votée : Eric Jacquemain, Albert Herry, Jean-François Branlant, Catherine Muratet s'étant désistée.

Remarques des adhérents et échanges sur ce sujet

- Les retraités se plaignent de ne pas recevoir les informations et de ne pas avoir eu connaissance du projet de nouveaux statuts. Isabelle Ribeiro rappelle que ce dernier était consultable sur internet, et qu'en tant que ministère du développement durable l'impression d'un exemplaire par adhérent représenterait trop de papier. Des retraités font remarquer qu'ils n'ont pas internet. A l'avenir, les retraités ne se réunissant qu'une fois par mois, les informations leur seront communiquées par voie papier si elles sont urgentes et sinon par voie d'affichage au Mas Rome, Christiane Jaussein, leur correspondante est chargée de faire une liste des adhérents avec leur adresse.
- Un adhérent fait la remarque suivante au sujet des statuts : dans l'article 2, « les personnes travaillant »... ajouter les « personnes ayant travaillé ».

Vote des « 18 membres du Bureau »

- 5 votes contre,
- 3 abstentions,
- 99 votes pour,

La modification du nombre des membre du Bureau est adoptée.

Vote des statuts

- 2 votes contre,
- 1 abstention,
- 104 votes pour,

Les nouveaux statuts sont adoptés.

Le Président informe les adhérents qu'à l'issue de l'Assemblée, le comité directeur va se réunir pour élire les 8 postes du nouveau Bureau de l'ASCEE à savoir le président, les 3 vices-présidents (entraide, culture, sport), le trésorier et le trésorier adjoint, le secrétaire et le secrétaire adjoint.

Questions des adhérents

- pourquoi les membres extérieurs n'ont pas accès aux unités d'accueil?
- les retraités demandent à recevoir les nouveaux statuts. Le Président les leur amènera lors de leur prochaine réunion (le 14 mai 2009) et ils seront envoyés à ceux qui ne seront pas présents. De même, un exemplaire papier sera communiqué à chaque correspondant ne disposant pas de messagerie électronique (syndicat d'électrification, et sites territoriaux du conseil général).

Divers

Le Président nomme les responsables d'activité présents et leur demande de parler de leur activité pour 2009.

Arbre de Noël :

Nelly Veytizoux explique comment fonctionne l'Arbre de Noël. Tous les enfants des agents du MEEDDAT ont

droit à l'arbre de Noël jusqu'à 12 ans, adhérents ou pas.

Question adhérent : pourquoi les adhérents hors-ministère n'ont pas droit à l'arbre de Noël?

L'ASCEE reçoit une dotation du ministère par enfant pour les chèques-cadeaux et le spectacle. Cette dotation est complétée par celle du CLAS, et de la DRE, qui ne sont pas obligés d'en donner une. Nelly Veytizoux indique donc que le budget fourni pour 2009 par le ministère est plus important que celui de l'année dernière mais précise également que s'il n'y a pas de complément du CLAS et de la DRE, il se pourrait tout de même que les cadeaux soient d'une valeur inférieure à celle de 2008.

Question adhérent : ne serait-il pas possible de faire un arbre de Noël commun avec la DRDAF ?

Achats groupés :

Isabelle Ribeiro explique qu'elle diffuse les propositions commerciales qu'elle reçoit mais que les adhérents peuvent aussi faire des propositions.

Billetterie :

Maïna Quartier rappelle les tarifs pour la piscine et le cinéma et rappelle que la mise à jour du programme des spectacles au tarif comité d'entreprise est régulièrement diffusée.

Unité d'accueil :

Le Président précise que les unités d'accueil de l'ensemble des ASCEE sont consultables sur internet.

Sports :

- Raid cyclo à Vatan du 6 au 13 juin 2009, il manque des cyclistes volontaires, 5 adhérents y sont inscrits.
- Un tournoi de Flag rugby aura lieu le 16 mai 2009 au stade de La Borie, cette manifestation est organisée par le LEC (Limoges Etudiant Club). Il manque des volontaires dans l'équipe ASCEE 87.
- Foot : l'ASCEE 87 propose monter une équipe pour participer au tournoi proposé par l'ASCEE 23 le 20 juin 2009 à Guéret
- Tennis : la section compte une dizaine de joueurs.

Autres :

Les activités belote et pétanque aurait besoin d'avoir de responsables. Le comité se réunira au sujet des responsables d'activités.

Etang de Brigueuil (16) :

Michel Vidal informe que le bail couvre l'année 2009, mais qu'il n'a pas été reconduit.

Gérard Rainaud explique que l'ASCEE 87 est sous-locataire de l'ASCEE 16 qui est locataire principale. Il indique que pour cette année, l'empoissonnement est payé par le conseil général de la Charente et que les ASCEE 16 et 87 n'aurait à payer que la location de l'étang. Il annonce que l'année prochaine la location n'étant que d'environ 680€, ce prix pourrait être divisé par 3 entre l'ASCEE 16, l'ASCEE 87 et le Conseil Général de la Charente également intéressé.

Martine Canac fait remarquer que la situation de « sous-locataire » n'existe pas juridiquement.

Le Président rappelle que cette année les impayés des années antérieures concernant l'utilisation de ce plan d'eau (empoissonnement...) se sont montés à 2 000€.

Bilan financier

Michel Vidal annonce que le bilan financier sera consultable par les adhérents ainsi que le budget prévisionnel, ces informations seront mises en ligne sur le site internet. Cela prend du temps car c'est une nouvelle équipe qui doit prendre le relai du travail de la précédente.

Question adhérent : quand les comptes seront-ils à jour?

Martine Canac précise qu'une inspection comptable vient d'avoir lieu sous l'égide de la DRE et que Vincent Houillon fait des recherches pour éclaircir certains points, recherches longues car nécessitant d'interroger des organismes. L'ASCEE attend le rapport suite à cette inspection comptable.

Vérificateurs aux comptes

Le Président demande s'il y aurait des personnes intéressées pour être commissaires aux comptes. Monsieur Marthon explique succinctement que la tâche des commissaires aux comptes consiste à rencontrer le trésorier pour vérifier des pièces comptables une demi-journée par an.

3 adhérents se proposent :

- Alain Marthon,
- Pierre Boissière,
- Jean Brégère,

Il est procédé au vote : les 3 candidats obtiennent la majorité absolue.